

**Lancement du site Internet pour le débat public Arc Express,  
projet de métro en rocade autour de Paris**

<http://www.debatpublic-arcexpress.org/>

Le président de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) Arc Express, M. Jean-Luc Mathieu, annonce l'ouverture du site Internet dédié au débat public sur le projet de métro en rocade autour de Paris, Arc Express.

Le Syndicat de Transport d'Ile-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, est à l'origine du projet **Arc Express**.

Arc Express est un **projet de métro automatique en rocade autour de Paris**. Il a pour objectif de faciliter les déplacements des franciliens d'un territoire à l'autre de la région sans avoir à passer par le cœur de l'agglomération.

Le débat qui s'ouvre concerne les arcs nord et sud de la rocade qui a pour vocation, à terme, de former une boucle autour de Paris.

Autour de trois rubriques - "Le débat public", "S'informer" et "Participer" - le site Internet remplit deux fonctions essentielles :

1. **Informier le public sur le projet Arc Express et sur la procédure du débat public.** Tous les documents publiés par la CPDP Arc Express et par le STIF, maître d'ouvrage du projet, sont mis en ligne et accessibles librement.
2. **Permettre au public, dès l'ouverture du débat le 30 septembre 2010, de poser des questions et de participer** au travers de différents supports, dont un système de questions/réponses et de contributions écrites.

Le site de la CPDP Arc Express présente une innovation majeure : le développement d'un système de bases de connaissance, permettant d'obtenir toutes les informations relatives au débat en cliquant sur les cartes interactives qui sont proposées ou en effectuant une recherche par mot clé ou par thématique.

M. Jean-Luc Mathieu, président de la CPDP, déclare :

*« La démocratie n'est pas l'apanage de quelques uns ; c'est l'élan de tous les citoyens. Pour que les millions de franciliens qui voudront utiliser Arc Express puissent s'informer et avoir une influence sur son tracé, la Commission Particulière du Débat Public Arc Express a conçu un site qui permet à tous de prendre part au débat. La démocratie participative dispose ainsi d'un outil interactif performant ».*



**A propos de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) :**

Les 7 membres de la CPDP Arc Express ont été choisis pour leur expérience, leur compétence et leur indépendance. Ils sont neutres et ne se prononcent pas sur le projet.

La Commission garantit le respect des principes du débat public :

- La transparence, en assurant l'accessibilité de tous à l'information.
- L'équivalence entre les participants, en permettant l'expression de chacun.

Elle veille par ailleurs à ce que toutes les prises de position soient argumentées.

**Contact Presse :** Sandra REVIRIEGO – 01 45 260 222 – 06 60 76 41 49 – [sandra.reviriego@etat-desprit.fr](mailto:sandra.reviriego@etat-desprit.fr)

